

République Française
Département des Vosges
LÉPANGES-SUR-VOLOGNE

Nombre de membres en exercice: 15	Séance du mardi 30 janvier 2024 à 20 heures 00
Quorum : 8	L'an deux mille vingt-quatre et le trente janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 23 janvier 2024, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET.
Présents : 14	Sont présents: Virginie GREMILLET, Philippe PARADIS, Gérard VILLEMEN, Monique AMET, Jessica EMERAUX, Anne-Marie FREUDENBERGER, Reynald HONORÉ, Hervé LAHAYE, Dominique PREVOT, Marie-Bénédicte THIAVILLE, Johann TARDY, Corinne LUTIN-DELZERS, Jean-Paul JACQUOT, Christophe GUERY
Votants : 15	
	Représentés: Wilfried AGATY par Hervé LAHAYE
	Absents - excusés :
	Secrétaire de séance: Corinne LUTIN-DELZERS

la séance est ouverte à 20 h 00

Le procès-verbal de la séance précédente a été approuvé par l'ensemble des membres présents.

Ordre du jour de la séance :

- NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FORET : complétude
- NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SECURITÉ : complétude
- NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION ET ANIMATION : complétude
- CCAS : désignation d'un délégué
- SRPI : désignation d'un délégué
- RALLYE VOSGES GRAND EST : validation du parcours

Madame Le Maire débute la séance par un discours expliquant qu'elle souhaite procéder différemment et pouvoir repartir sur de bonnes bases.

En raison d'un problème d'audition, le secrétaire de séance initialement prévu, à savoir, Annie FREUDENBERGER, souhaite reporter à la prochaine séance cette fonction et laisse donc place à Corinne LUTIN-DELZERS.

DÉLIBÉRATIONS

DE 2024 001: NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FORET : complétude

Madame Le Maire précise que suite au changement de certains membres du Conseil Municipal, il convient de procéder au comblement des représentants actifs, à savoir :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| - Gérard VILLEMIN | - Hervé LAHAYE |
| - Philippe PARADIS | - Annie FREUDENBERGER |
| - Jessica EMERAUX | - Wilfried AGATY |

Après concertation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de nommer M. Christophe GUERY à la commission.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

Observations :

La mesure des lots des affouages a été effectuée par M. Gérard VILLEMIN et M. Philippe PARADIS : 14 lots

21 affouagistes inscrits + 2 hors délai

Le tirage au sort aura lieu le samedi 03 février à 9h00 au Rendez-vous des Villageois.

Gérard VILLEMIN précise que 2 personnes ont été bénéficiaires de plus de 20 stères l'année dernière, ce qui correspond à une consommation anormale pour une habitation. Il rappelle que la commercialisation est interdite. Ils ne seront donc pas prioritaires cette année.

DE 2024 002: NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SECURITÉ : complétude

Madame Le Maire précise que suite au changement de certains membres du Conseil Municipal, il convient de procéder au comblement des représentants actifs, à savoir :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| - Gérard VILLEMIN | - Dominique PRÉVOT |
| - Philippe PARADIS | - Annie FREUDENBERGER |
| - Wilfried AGATY | |

Après concertation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de nommer M. Jean-Paul JACQUOT, Mme Corinne LUTIN-DELZERS, M. Johann TARDY à la commission.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

DE 2024 003: NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION / ANIMATION

Madame Le Maire précise que suite au changement de certains membres du Conseil Municipal, il convient de procéder au comblement des représentants actifs, à savoir :

- Reynald HONORÉ
- Gérard VILLEMIN
- Wilfried AGATY
- Monique AMET
- Jessica EMERAUX

Après concertation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de nommer M. Johann TARDY et M. Jean-Paul JACQUOT à la commission.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

Observations :

Mme Monique AMET précise que la prochaine réunion aura lieu le samedi 10 février 2024 à 9h30 en mairie.

DE 2024 004: CCAS : désignation d'un délégué

Madame Le Maire rappelle que suite à la démission de Madame Audrey HERMANN, Conseillère Municipale, il convient de désigner un nouveau délégué.

Après concertation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de nommer Mme Marie-Bénédicte THIAVILLE à cette fonction.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

DE 2024 005: SRPI : désignation d'un délégué

Madame Le Maire rappelle que suite à la démission de Madame Audrey HERMANN, Conseillère Municipale, il convient de désigner un nouveau délégué.

Elle rappelle également le rôle du Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal de Lépanges-sur-Vologne / Prey / Deycimont et de ses délégués.

Après concertation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de nommer Mme Marie-Bénédicte THIAVILLE à cette fonction.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

DE 2024 006: RALLYE VOSGES GRAND EST : validation du parcours

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le parcours du prochain Rallye Vosges Grand Est qui aura le lieu le dimanche 16 juin 2024. Une validation du passage sur la commune est attendue.

Cette étape fait partie du Championnat de France depuis 2017 et comporte deux traversées, une le matin (07h53) et une en début d'après-midi (12h47).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DONNE** son accord aux organisateurs.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

Observations :

La communication sera assurée par l'organisation.

Madame Le Maire précise que pour compenser l'impact environnemental celle-ci a financé la replantation de la forêt de Mortagne.

AFFAIRES DIVERSES

- MANIFESTATIONS :

Une demande de la part de 2 chorales pour venir se produire à l'église : Les Castafiores and Co le 7 avril (vacances scolaires) avec M. Yves ORIEL et La Bandabera (musique ancienne) avec Mme Monica HERMANN le samedi 25 (soir) ou le dimanche 26 mai 2024 (fin après-midi).

- RUE DE LA VOLOGNE :

* Un projet de création de nouveaux abris bus afin de sécuriser la traversée du village. Les terrains ont été achetés par la commune mais les travaux n'ont pas encore débutés.

* Dans le cadre de l'aménagement, une étude de l'ATD a été effectuée avec un comptage + un relevé de vitesse et une campagne de mesures. Il a eu lieu entre le 19 et le 25 septembre dernier, soit 7 jours, hors vacances scolaires.

Le cumul des sens : 7161 TV avec 6741 Véhicules Légers et 420 Poids Lourds, soit 5.87 % pour les Poids Lourds.

La V85 (vitesse sous laquelle 85% des véhicules roulent) : 60km/h TV, 60km/h Véhicules légers et 55km/h Poids Lourds.

Lecture par Madame Le Maire des conclusions du rapport de l'ATD :

- circulation homogène dans les 2 sens,
 - vitesse peut respectée,
 - amélioration possible pour les piétons,
 - petits excès de vitesse,
 - solutions envisageables pour réduire la vitesse sur le secteur :
 - a) radar pédagogique mobile
 - b) panneau vertical clignotant à 50km/h
 - c) solliciter les forces de l'ordre
 - d) calibrage de la chaussée, aménagement du cheminement des piétons
- Attention, les solutions d'aménagement ne doivent pas générer des accidents.

Madame Le Maire rappelle :

- l'installation d'un feu rouge à l'Ecole pour un montant de 50 000.00 € mais qu'il faut aller plus loin dans la réflexion. Demander un radar de chantier sachant que les démarches administratives sont longues et fastidieuses (Dossier sur Paris).
- la diminution du nombre de camions en les mettant sur le rail sachant que les entreprises du secteur ne sont pas vraiment réceptives au dispositif contrairement à l'Entreprise EGGER, qui elle, pourrait avoir du poids.
- Gestionnaire de la route départementale, le Conseil Départemental indique que le contournement du village n'est pas à l'ordre du jour et non envisageable en raison d'une opposition des associations environnementales.

- RD44 :

Travaux de reprise des enrobés autour des bouches à clés. (près de chez M. et Mme PIERSON)

- HAUTE VERRIERE :

Modification des transformateurs.

- PROCHAINES REUNIONS :

- * ATD : le lundi 12 février 2024 à 18h00 en mairie en présence de divers élus
- * SDEV : le mercredi 14 ou jeudi 15 février à 20h00 en mairie pour une présentation du projet relatif à la rénovation de l'éclairage public en présence de M. PINOT.
- * Conseil Municipal : le mardi 20 février 2024 à 20h30
- * CCB2V : le mardi 27 février 2024 à 20h00 en mairie pour l'assainissement / step et raccordement.

- NOUVEAUX CONSEILLERS :

Distribution de la Charte de l'Elu local par Madame Le Maire.

- QUESTIONS DIVERSES :

* M. Jean-Paul JACQUOT demande s'il existe une commission travaux pour les conseillers.
Madame Le Maire répond que non mais que ceux-ci peuvent le faire à ce titre.

* M. Jean-Paul JACQUOT demande qui s'occupe des demandes de subventions.
Madame Le Maire répond que le Conseil Municipal délibère les demandes et que le secrétariat de mairie est en charge de la constitution du dossier.

* M. Jean-Paul JACQUOT précise que le fil téléphonique entre le Château d'Eau et l'habitation de Mme GREMILLET est complètement enchevêtré dans les arbres présentant un fort risque de coupure.
Madame Le Maire répond que c'est en cours et M. Philippe PARADIS ajoute que l'intervention consiste à déposer le câble, élaguer et reposer le câble.

* Mme Annie FREUDENBERGER demande des nouvelles concernant le transformateur de la Haute Verrière car ENEDIS doit intervenir.

Madame Le Maire répond que le prestataire a été prévenu à plusieurs reprises par la mairie et que la demande d'élagage aux voisins a été faite mais sans suite également pour le moment.

* M. Jean-Paul JACQUOT demande la liste des retraités afin de pouvoir mettre en place un Club des Aînés destiné aux divertissements et au développement du dispositif présence verte.
Mme Monique AMET propose de mettre à disposition la liste des plus de 70 ans utilisée pour l'établissement des colis de fin d'année.

* M. Dominique PRÉVOT demande si la commune a reçu un courrier de l'académie concernant une suppression de poste supplémentaire pour la rentrée prochaine.
Madame Le Maire répond que la mairie n'a pas été destinataire mais que le SRPI, M. Francis HAAS oui.

Une réunion avec Mme LEBOTLANNE était prévue la semaine dernière mais celle-ci a été annulée en dernière minute.

Il faut faire en sorte de ne pas avoir à subir une nouvelle fermeture.

* M. Dominique PRÉVOT se pose la question de la dette de la commune vis à vis du SPRI pour l'année 2023.

Madame Le Maire répond que c'est réglé.

* M. Jean-Paul JACQUOT demande si le projet de création d'une nouvelle mairie est toujours d'actualité.

Madame Le Maire répond que le coût est estimé entre 600 000.00 € et 800 000.00 € et que le reste à charge est trop important par conséquent il a été abandonné.

* M. Jean-Paul JACQUOT demande où en est la réfection du Château d'Eau. Le Bureau d'Etude élabore le cahier des charges pour lancer la consultation des entreprises.

Madame Le Maire répond qu'il faudra aussi revoir le réseau dans un second temps pour éviter les fuites car les tuyaux datent des années 60.

* M. Jean-Paul JACQUOT souhaite avoir des informations sur le transfert de la compétence de l'eau.

Madame Le Maire répond que celui-ci est prévu au 1er janvier 2026 à la CCB2V conformément à la législation en vigueur. Elle précise qu'il va y avoir certainement une augmentation du prix de l'eau.

* M. Jean-Paul JACQUOT demande quelle va être la destination de l'élagage de chez Mme GREMILLET.

M. Gérard VILLEMIN répond qu'il aura simplement du branchage donc pas de vente.

- INTERVENTIONS DU PUBLIC :

* Un chasseur demande quelle est la destination de la parcelle 19 coupée depuis 3 ans dont le bois pourri sur place.

M. Gérard VILLEMIN répond qu'il a été coupé il y a 1 an et qu'il est mis au affouage cette année.

* M. PIERSON précise qu'il a reçu plus de 20 stères de bois des affouages l'année dernière mais qu'il n'en n'a pas fait commerce.

la séance est levée à 21 h 20

Corinne LUTIN-DELZERS
Secrétaire de séance

Refus de signature

Virginie GREMILLET
Le Maire

